



## Coupe d affouage ne paye jamais les personnes participant au traçage

Par **raphco**, le **23/10/2019** à **20:13**

Bonjour étant résident principal sur cette commune,chaque année à lieu une coupe d affouage,quelques personne qui en font partie trace les lots(toujours les meme)

il y a 2 ans j ai demander à tracer ,et je me suis aperçu qu ils ne paye pas à la commune la coupe de bois ,cette année la je ne l ai pas payer ,et en plus des lots attribué a chacun par un tirage au sort ,les personnes ne payant pas se repartage en plus à eux des morceaux des parcelles

cette année ils recommencent et toujours avec les meme personnes ,il ne veulent pas changer l équipe.

es ce l'égle que ce soit toujours les meme personnes ?

merci par avance